

LE 30/09/2020

Communiqué de presse

Relocalisation des services des finances publiques dans les territoires : Tarbes accueillera le service d'appui à la publicité foncière

Tarbes accueillera, à compter de 2022, le service d'appui à la publicité foncière. Une belle annonce pour la ville et le territoire, qui s'inscrit dans le cadre d'une démarche de relocalisation inédite des services publics proposée par le président de la République pour rapprocher les administrations des concitoyens. Le député des Hautes-Pyrénées, Jean-Bernard Sempastous, avait pris toute sa part dans les réflexions pour la démétropolisation des services de la Direction générale des finances publiques (DGFIP) dans les Hautes-Pyrénées et se réjouit que Tarbes puisse bénéficier de cette décision.

Alors que le Gouvernement mène une réflexion depuis plus d'un an pour transformer en profondeur l'action publique et délocaliser les services publics installés à Paris et en grands centres urbains vers des villes moyennes, péri-urbaines ou rurales, le comité interministériel de sélection a notamment retenu la ville de Tarbes, parmi 400 candidatures, pour accueillir le service d'appui à la publicité foncière qui comptera une trentaine d'emplois.

Le rééquilibrage de l'implantation de ces services répond aux souhaits des territoires d'accueillir ces activités et permettra d'offrir un service de proximité aux citoyens et élus locaux.

« Après avoir suivi le dossier assidument, je mesure le nombre de candidatures et je me réjouis que Tarbes ait pu être sélectionnée parmi les collectivités candidates. A travers ce choix, notre territoire prouve qu'il réunit toutes les conditions nécessaires pour accueillir de nouveaux services de pointe comme ceux de la DGFIP : attractivité, qualité des solutions immobilières, situation sociale et économique et bonnes conditions d'accueil des agents »

Jean-Bernard Sempastous